Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 6 (1912-1913)

Heft: 3

Rubrik: Association des musiciens suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

plus instructifs, plus éducatifs encore; mais cela tient à une question de bibliothèque ou de répertoire que les finances précaires de l'orchestre ne peuvent régler pour le moment. — Le grand concert dont je vous parle était au bénéfice des musiciens.

Quand je vous aurai dit que c'est M. C. Ehrenberg, le chef de l'orchestre symphonique de Lausanne qui dirigea cette audition, que la soliste était M^{me} Blanchet-Dutoit, cantatrice, que l'orchestre enfin était considérablement renforcé, vous ne douterez pas que ce fût là un moment musical du plus grand intérêt. La *Symphonie* en *la* mineur N° 2 de Saint-Saëns, *Siegfried Idylle* de R. Wagner et l'ouverture des *Noces de Figaro* de Mozart, voilà ce que l'orchestre rendit avec beaucoup d'entrain et de coloris. M^{me} Blanchet-Dutoit fut très applaudie, on le conçoit, dans des lieds de Beethoven, Schubert et Wagner; mais son plus vif succès elle le cueillit dans l'interprétation de quatre belles compositions vocales de M. C. Ehrenberg.

Il reste à souhaiter que cette utile institution de l'orchestre du Rivage prospère et prenne définitivement vie sur le sol veveysan; car si la musique est un art intime, elle peut être aussi un art social, et de même qu'elle fut « la voix des sociétés aristocratiques du passé », elle sera aussi la voix et, jusqu'à un certain point, l'éducatrice des sociétés démocratiques de l'avenir.

J. ROUILLER.



Association des Musiciens suisses.

Le Comité de l'A. M. S. adresse aux membres la circulaire suivante :

« Vous aurez appris par les journaux que la prochaine réunion de l'A. M. S. aura lieu en 1913 à St-Gall. Ce sera une réunion avec orchestre et chœur, et la préparation en a été confiée à MM. Albert Meyer et Paul Müller.

Le Comité de l'A. M. S. fait aujourd'hui appel aux compositeurs suisses désireux de figurer au programme de la réunion. Ce programme comprendra des œuvres pour chœurs (avec ou sans accompagnement d'orchestre), pour orchestre seul ou avec instrument principal, pour chant solo (avec accompagnement de piano ou d'orchestre), des œuvres de musique de chambre et des œuvres pour piano seul.

Les œuvres de toutes ces catégories sont reçues dès à présent par le Comité à l'examen. Mais il est rappelé aux compositeurs que les œuvres pour chœurs doivent être choisies les premières, les directeurs devant avoir le temps nécessaire aux études. Ce sont donc des œuvres de cette nature que le Comité désirerait recevoir avant tout, de façon à pouvoir les examiner en premier.

Prière d'adresser les envois à M. Edouard Combe, Les Mouettes, Chemin de Villard, Lausanne. »

